



CONSEIL GENERAL
DE
1355 SERGEY

Procès-verbal décisionnel du Conseil Général du 8 juin 2022

1. Préavis 01/2022 : Comptes 2021

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'approuver les comptes tels que présentés,
- de donner décharge à la Municipalité pour les comptes et la gestion de l'année 2021.

2. Préavis 02/2022 : Arrêté d'imposition pour l'année 2023

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 tel que présenté par la Municipalité, soit de maintenir le taux d'impôt communal à 78% de l'impôt cantonal de base.

3. Préavis 03/2022 : Transformation du bureau communal (rue de l'Ancien-Collège 1) en un appartement de 2 pièces

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'octroyer le montant de CHF 55'000.- pour la création d'un appartement de 2 pièces dans l'ancien collège.

4. Préavis 04/2022 : Déménagement de l'Administration communale dans le bâtiment de la Croix et création d'un local d'archives

A l'unanimité, le Conseil Général décide :

- d'octroyer le montant de CHF 20'000.- pour le déménagement de l'Administration communale et l'aménagement du local d'archive.

Au nom du Conseil Général de Sergey :

La Présidente

Géraldine Martinis



La Secrétaire

Virginie Bard